



ÉVALUATION DES RISQUES

Atelier : Création du Document Unique avec OIRA



Présentation

OIRA est un logiciel mis à disposition par l'INRS, permettant d'accompagner **les entreprises de moins de 50 salariés** à créer leur Document Unique.



Objectifs

- Prise en main du logiciel OIRA de l'Inrs
- Identifier les risques présents au sein de son entreprise
- Evaluer les risques auxquels sont soumis les salariés
- Créer votre plan d'action de prévention des risques



Programme

- Rapide présentation de l'évaluation des risques en entreprise
- Présentation du logiciel OIRA
- Utilisation individuelle du logiciel OIRA pour créer votre DUERP



Public concerné

- Dirigeant, encadrant
- Equipe RH
- animateur HSE
- Membres CSSCT/CSE
- Salarié en charge de la réalisation du Document Unique



Intervenants

- Techniciens HSE



Inscription & informations

Sadia Agrare : 02 76 08 12 11
Mail : formations@amsn.fr
Inscription : [amsn.fr / OIRA](https://amsn.fr/OIRA)